

# COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

## Compte rendu de réunion du Comité Directeur

*Validé par les membres du Comité Directeur le 15 mars 2010*

CHENIMENIL le 21 décembre 2009 – 18 h 30

Présents : Essy ERFANI, Isabelle FRIRY, Jean Paul GUIMBERT, Gérard JACQUEL, Michel LABRIET, Denis LAMAZE, Eric MATHIS, Thibaut MILLIOTTE, René PARIS, Etienne ROBERT, Stéphane SIBILLE, Dominique THIRION, Hélène THIRION, Jean Pierre VOYEN

Excusés : Martine BRUNSTEIN, Mickaël MEVELLEC, Allain VOYEN.

### **1- Approbation du compte-rendu de la réunion du CD du 09 11 2009 :**

Dans le point 6 « Commission développement », corriger : « Denis LAMAZE se charge de contacter les clubs » et non pas les écoles. Après cette légère modification, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### **2- Informations du Président :**

Le maire d'**EPINAL** a informé que la Ville avait changé d'identité visuelle. Le nouveau logo est directement téléchargeable sur le site Internet de la Ville et doit être utilisé en cas de besoin.

**Sport'Été** renouvellera ses stages pongistes à VITTEL du 3 juillet au 29 août 2010.

**Ligue** : lors de l'AG du 5 décembre, les diplômes des titres régionaux n'ont pas été remis. Le CD 88 peut se réjouir que sur les 16 médaillés de cette année, 6 Vosgiens ont été récipiendaires, 5 pour le mérite régional et 1 pour le CROSL.

**Profession Sport Animation 88** : l'AG s'est déroulée le 10 décembre. Il apparaît que dans les Vosges, l'emploi sportif est en diminution avec 117 éducateurs au lieu de 145 auparavant et avec 111 adhérents au lieu de 115.

**CNDS** : une réunion avec la Direction Départementale de Jeunesse et Sports et le CDOS a été organisée le 12 décembre sur l'aide à la formalisation d'un plan de développement des comités sportifs départementaux. Les documents fournis seront communiqués aux membres du bureau qui décideront rapidement d'une suite à donner. Lors de cette réunion fut évoqué le CNDS 2010. La dotation globale serait en hausse de 2.4% (hors Accompagnement Educatif), le seuil maximal reste à 600€ mais passerait à 750€ en 2011. Les dossiers à remplir parviendront en janvier 2010. Les comités départementaux devront jouer le rôle de « têtes de réseau » et pourront éventuellement se charger de reverser des dotations aux clubs n'atteignant pas le seuil. La DDJS disparaît au 1<sup>er</sup> janvier 2010 pour être intégrée dans une Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population.

**Fédération** : l'AG de la FFTT a eu lieu le 19 décembre. Les finances sont en déficit de 340 000€ sur 2008-2009 mais les fonds propres s'élèvent à 942 000€ alors que le Prévisionnel 2010-2011 est équilibré à 5 234 000€, qui inclut une augmentation des licences de 3% et 1 € par licence traditionnelle. Le budget a été adopté avec 71% de voix favorables. L'objectif de la Fédération est d'atteindre 210 000 licenciés en 2012. Des GAD (groupes d'accompagnement au développement) seront mis en place ainsi qu'un centre de ressources d'informations et de guides pratiques sur un site Internet spécifique. Cette saison, 1.500 clubs ont utilisés le SPID pour la prise de licences.

**Demande de subvention :** le CD vote à l'unanimité moins 1 abstention l'attribution d'une aide exceptionnelle de 600€ aux parents de Marie VINCENT, sportive de haut niveau, licenciée au club d'ETIVAL-CLAIREFONTAINE, pour participer à ses frais d'hébergement et de scolarité au Pôle France de TALENCE, saison 2009-2010

### **3- Commission arbitrage :**

Hélène devant quitter la réunion avant la fin, l'ordre du jour a été modifié.

Depuis la dernière réunion, 4 compétitions ont été organisées.

Les interclubs vétérans ont eu lieu le 14 novembre à BAINS LES BAINS.

Le 2<sup>ème</sup> tour du critérium fédéral a également eu lieu à BAINS LES BAINS les 21 et 22 novembre.

Le Challenge Jeunes à MOYENMOUTIER le 6 décembre s'est bien déroulé avec un record de 180 inscrits. Le résultat du challenge n'est pas paru dans le journal.

Tous les aides à l'arbitrages étaient présents (UZEMAIN, MONTHUREUX SUR SAONE, ELOYES, RUPT SUR MOSELLE, ANOULD) ou excusés (XONRUPT, THIAVILLE et VINCEY). Il est rappelé que les clubs doivent prévenir personnellement la responsable de leur absence, le plus tôt possible, par mail ou par téléphone.

Le CD valide ces organisations et le trésorier procèdera au règlement des indemnités prévues.

Suite aux modifications des cahiers des charges, le CD décide de voter un bonus pour les compétitions de prestige. Un bonus de 30€ est attribué pour le Challenge Jeunes et le CD réfléchit pour les autres compétitions concernées (Challenge Fischer, Challenge Payeur, Championnat des Vosges, Finales par Classements, Challenges Jeunes).

### **4- Commission sportive :**

**Championnat par équipes :** Il y a trois clubs vosgiens descendants de R4 : MIRECOURT 2, UZEMAIN 1 et SAINT DIE 3.

En D1, ANOULD1, RUPT SUR MOSELLE 3, DOMFAING 1 et THAON CHENIMENIL 4 montent en R4. ETIVAL 5, UZEMAIN 2, GOLBEY 2, BAZOILLES TT 1, FRESSE SUR MOSELLE 1, ANOULD 7 et DOMFAING 2 descendent en D2. BAINS LES BAINS 3 meilleur 7<sup>ème</sup> se maintient.

En D2, LA BRESSE 2, BUSSANG 1, THAON CHENIMENIL 5, THIAVILLE 3, VRTT 4, LA BOURGONCE 1, MONTHUREUX 2 et REMONCOURT 1 montent en D1. FRESSE SUR MOSELLE 2, MONTHUREUX 1 et BAINS LES BAINS 4 descendent en D3. 2 poules seront incomplètes à 7 équipes.

En D3 : 16 équipes pour l'instant avec 18 équipes possibles. Il sera constitué 3 groupes géographiques.

**Championnat jeunes :** MIRECOURT et BAINS LES BAINS, 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> de D1J descendent en D2. ETIVAL CLAIREFONTAINE et RUPT SUR MOSELLE montent en D1J. Toutes les équipes de D2J sont réparties en 2 poules géographiques avec 2 équipes du même club dans la même poule.

**Championnat féminin :** Pour les 6 participants de la 1<sup>ère</sup> phase, la finalité est que tout le monde se rencontre. 2 groupes seront constitués, l'un avec les 3 équipes qui se sont rencontrées en 1<sup>ère</sup> phase, l'autre avec les 3 équipes qui n'avaient pas joué lors de la dernière journée de 1<sup>ère</sup> phase. La 3<sup>ème</sup> journée de 2<sup>ème</sup> phase prévue le 1<sup>er</sup> mai 2010 est annulée.

**Critérium fédéral :** nouvelle organisation, il y a plus d'inscrits mais pour les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> tours, le niveau risque d'être plus faible en jeunes.

**Coupe des Vosges :** 40 équipes engagées. LA BRESSE voulait engager une équipe mais l'inscription est parvenue hors délai et après tirage au sort du 1<sup>er</sup> tour. Il faudra préciser sur les convocations le lieu de la rencontre pour les ententes de clubs.

**Challenge jeunes :** très forte participation avec 180 inscrits.

**Règlement du championnat par équipes :** en cas de forfait sur les tables adverses lors de la rencontre aller, la rencontre retour sera jouée sur les tables où devait se dérouler la rencontre aller. Ce point de règlement sera appliqué.

#### **4- Commission technique :**

**Regroupement jeunes :** 1 regroupement a eu lieu à Rupt-sur-Moselle le 28 novembre, avec un noyau de jeunes qui viennent régulièrement plus quelques autres qui tournent soit un total de 20 participants. 2 groupes de travail, 1 groupe élite et 1 moins fort, encadrés par Jérémy GEORGE, René PARIS Thibaut MILLOTTE et Stéphane SIBILLE. L'organisation du regroupement le matin seulement a été moins perturbant pour le déroulement du championnat jeunes. 2 regroupements sont prévus en 2<sup>ème</sup> phase, le 6 février à GOLBEY et le 10 avril dans un lieu à définir, de 9 heures à midi.

**Stages :** ETIVAL CLAIREFONTAINE organise un stage ouvert à tous les clubs. Le club n'a pas fait de demande pour un stage délocalisé. Il lui sera proposé d'organiser un stage CD en février. L'aide du CD pour les stages délocalisés est de 12.50€ par joueur pour l'ensemble du stage à concurrence du même nombre de joueurs extérieurs. Le montant de l'aide prévue est valable pour trois jours ; pour les stages de deux jours, l'aide est fixée à 8€

**Sélections :** 21 jeunes vosgiens sont sélectionnés pour le top régional à THIONVILLE le 10 janvier 2010.

**Formation :** la dernière réunion du groupe d'encadrement technique régional a été élargie aux clubs formateurs. En 2010, les stages de la Ligue n'auront plus lieu au CREPS mais dans les clubs. Il faut fournir 10 tables ainsi qu'un hébergement restauration sur trois jours. Les prochains stages sont prévus du 15 au 17 et du 17 au 19 février au CREPS pour la dernière fois. Un stage est prévu à VITTEL du 23 au 26 février.

Une formation jeune entraîneur de cadet à senior est organisée du 12 au 15 avril à ANCERVILLE ou AMNEVILLE. Ces journées regrouperont à la fois stage et formation.

La formation Entraîneur Fédéral, à laquelle Thibaut MILLOTTE est inscrit, regroupe 2 jours en janvier à Dijon (30 et 31), 2 jours en avril à AMNEVILLE (3 et 4). L'Examen aura lieu le 22 mai au CREPS de NANCY.

#### **5- Commission développement :**

Denis LAMAZE n'a pas encore prévu de date de réunion de la commission. La lettre à envoyer aux clubs pour les actions avec les écoles est prête à partir

Des aides à l'entraînement seront ciblées sur certains clubs.

La convention de bourses d'aide aux clubs paraîtra dans le pongiste 44 ainsi que la note sur la carte ZAP 2010.

Le nombre de licenciés vosgiens est légèrement en avance sur celui de l'an passé à la même date.

#### **6- Point financier :**

Les comptes ont été arrêtés au 30 novembre 2009. Depuis la dernière réunion, les interclubs vétérans et le challenge jeunes ont été organisés.

Le Conseil général a versé 10 000€ au CD pour les contrats d'objectifs, 2000€ ont été reversés aux clubs d'EPINAL et GOLBEY pour leur organisation commune en 2009.

Les fiches financières des clubs arrêtées au 30 novembre vont leur être envoyées par mail. L'aide aux licences promotionnelles n'y apparaît pas, elle sera mise en compte pour les clubs à jour.

Les clubs doivent 2674.30€ au CD (les plus endettés, NEUFCHATEAU 507€, LA BOURGONCE 272€, VITTEL 284€, seront contactés par le trésorier). Le CD a un avoir de 142€ vis à vis des clubs. Au 31 décembre, les comptes seront terminés avec toutes les amendes des journées imputées (400€).

## **7- Divers :**

Une question a été posée par René PARIS quant à la diversification des fonctions sur le site du CD ainsi que des photos en page d'accueil. Essy propose de faire un diaporama sur la page d'accueil avec les 1ers et 2èmes de chaque catégorie. Il rappelle que toute page supplémentaire a un coût. Par exemple, les affiches des rencontres de N1 Dames d'ETIVAL sont un coût supplémentaire pour le CD qui en assume la charge au titre de l'équipe phare du département.

Dominique THIRION intervient à propos de l'imprimante de Jean-Pierre VOYEN qui est en panne, il faut donc investir. Le CD mandate ce dernier pour en trouver une équivalente en remplacement.

La prochaine réunion du CD aura lieu le lundi 15 mars 2010 à 18H30 à CHENIMENIL.

La séance est levée à 21 h 15.

La Secrétaire,

Isabelle FRIRY

Le Président,

Michel LABRIET